

Décision Générale colonial

Décision n° 785 décision n° 785 du 31 juillet 1950

n° 785

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 31 juillet 1950
Numéro JO n° 7 du 31/07/1950	Date du numéro 31 juillet 1950

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés par mesure disciplinaire, les miliciens dont les noms suivent : 2163. Kaourah Iismaïl, 2e classe, 1re compagnie, pour compter du 15 juillet 1950. 2239. Abdi Aloussa, 2e classe, 1re compagnie, pour compter du 15 juillet 1950.